



Le bulletin est destiné à maintenir le lien entre nos adhérents et nos soutiens en complément de notre lettre d'information bimensuelle, principale publication de notre association.

Pour partager « un Autre Regard sur Lege Cap Ferret », consultez la page du CODEPPI sur FACEBOOK le BLOG sur « OVERBLOG CODEPPI » et le SITE <https://www.codeppi.com>

OSTREICULTURE :

A QUAND LE RETOUR DU BON SENS

Rappel Depuis les événements de l'automne dernier qui ont vu les eaux pluviales se répandre dans le réseau des eaux usées, le tout se retrouvant dans le bassin, altérant la qualité des eaux jusqu'à faire émerger un norovirus nous désespérons d'entendre la profession tenir des propos qui témoignent qu'elle garde la maîtrise de la situation.

Actualités En novembre 2022 la profession disposait d'une étude appropriée sur la **Qualité des eaux du B.A et le profil de Vulnérabilité de l'Ostréiculture** : 63 mesures. Le seul problème est que la gravité des failles dans le système d'assainissement et la capture des eaux pluviales était mal appréhendées. (étude menée par le SIBA à la demande de l'Etat).

Comprendre Or la profession ne s'est pas approprié ce plan destiné à apporter rationalité et qualité à leur métier. Elle repart au sortir de cette crise de 2023-2024 sur la seule chose qui compte pour elle : le décret préfectoral sur les dégustations. Nous regrettons que cette profession, indissociable de l'image du Bassin d'Arcachon, n'ait pas pris la mesure des effets négatifs liés à la perte de confiance des consommateurs à la suite de la propagation du norovirus.

Au moment de la publication du rapport SIBA de 2022, le CODEPPI en appelait à l'organisation d'un « Livre Blanc » sur l'ostréiculture du B.A.

Epilogues : Il est encore temps de reprendre la situation en main. Que la profession recherche auprès de l'Etat, Région et Département, des soutiens financiers conjoncturels, **ne doit pas la détourner d'une stratégie de reconquête de la confiance des consommateurs**. Comme :

→ Exiger une réponse à hauteur des enjeux des acteurs gestionnaires des réseaux du Bassin d'Arcachon. Le dépôt d'une plainte à l'encontre du syndicat intercommunal sur le modèle d'autres bassins de production serait logique et rationnel.

→ Confirmer un secteur économique majeur pour le Bassin d'Arcachon, certes, mais une profession responsable et maître de son destin

→ Elaborer une stratégie centrée sur la traçabilité du produit, qualité à chaque phase du cycle, et sans doute volonté de labelliser le produit centré sur le métier de producteur.

→ Reprendre en main les opérations de défrichage, en apportant transparence et responsabilité sur les critiques et recommandations apparues pour faire respecter, le principe « pollueur-payeur » et mettre en place un suivi des impacts environnementaux de l'ostréiculture. L'image d'une profession dépendante des aides publiques nous semble nuire à la profession

VIGILANCE P.L.U.* de LCF

Nous ouvrons et suivrons cette rubrique tout au long du processus d'élaboration du PLU.*

Rappel : l'élaboration du PLU* est un acte public qui nous concerne tous. Fin août 2023 nous avons déposé par mail un document de 26 pages sur nos attentes et recommandations. Le 11 septembre 2023, nous sollicitons l'attention du maire sur notre volonté d'échanger sur quelques points relatifs au futur projet de PLU*. De tout cela nous n'avons obtenu aucun retour.

Actualités : Notre municipalité a éludé notre recommandation d'avoir recours au sursis à statuer pour tout projet de construction sur des zones où des débordements d'eaux usées ont eu lieu en octobre et novembre 2023

Epilogue : nous avons demandé la communication des documents publics cités lors du conseil municipal du 25 janvier 2024 et saisissons la CADA (*) en cas de non réponse.

(*) PLU Plan Local d'Urbanisation (*) CADA Commission d'accès aux documents administratifs (*) CRCAA Comité Régional Conchylicole Aquitain Arcachon (*) SIBA Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (*) PNMBA Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

Et vous qu'en pensez-vous ?

Répondez-nous sur contact.codeppi@gmail.com